



# ÉDITION DE L'OUEST DES AVIS AUX NAVIGATEURS

Publiés mensuellement par la

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

AVIS

**1300 à 1353**

SOMMAIRE

	Page
Partie I Renseignements généraux et sur la sécurité .....	1 à 6
Partie II Corrections aux cartes .....	7 à 10
Partie III Corrections aux Aides radio à la navigation maritime .....	Néant
Partie IV Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques .....	Néant
Partie V Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	11

Direction générale des Services à la  
navigation maritime  
Aides Maritimes

**PAPIER RECYCLÉ**

Internet: <http://www.notmar.com>

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

La publication des Avis aux navigateurs ainsi que la mise à jour des cartes marines sont retardées en raison du grand nombre de ces modifications.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre représentant local de la Garde côtière canadienne.

#### ***Terre-Neuve***

Centre SCTM - St.John's  
Téléphone: (709) 772-2083  
Facs: (709) 772-6285

#### ***Maritimes***

Centre Régional des Opérations des Maritimes  
Sans frais dans la région des Maritimes 1-800-565-1633  
Téléphone: (902) 426-6030  
Facs: (902) 426-6334  
<http://www.mar.dfo.mpo.gc.ca/cg/ops/roc.htm>  
Courrier électronique: ROCWeb@mar.dfo-mpo.gc.ca

#### ***Centre & Arctique***

Centre SCTM - Sarnia  
Sans frais en Ontario 1-800-265-0237  
Téléphone: (519) 337-6360  
Facs: (519) 337-2498

#### ***Laurentienne***

GC\SO\COR  
Avis écrits  
Téléphone: (418) 648-5410  
Facs: (418) 648-7244  
Courrier électronique: OPSAVIS@dfo-mpo.gc.ca

#### ***Pacifique***

Centre régional d'information maritime - Vancouver  
Téléphone: (604) 666-6011  
Facs: (604) 666-8453

## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Renseignement d'origine canadienne** - Une étoile (\*) vis-à-vis le numéro de l'avis indique que le renseignement contenu dans cet avis est d'origine canadienne.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	=	1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre	=	1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre	=	3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) après le numéro de l'avis. Les cartes marines et les publications ne sont pas corrigées à la main pour ce qui est des Avis aux navigateurs temporaires (T) et préliminaires (P). La liste des cartes touchées par des Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires est publiée dans la partie I tous les trois mois. Il faut se référer à la dernière liste publiée et aux éditions mensuelles des Avis aux navigateurs publiés par la suite.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

**Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion** - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

**Édition mensuelle des Avis aux navigateurs** - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page *xiii* de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis N° 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

## SERVICE OPÉRATIONNEL INITIAL (SOI) DU DGPS

La Garde côtière canadienne donne avis que le service opérationnel initial (SOI) du DGPS est disponible pour le positionnement et la navigation.

Le SOI signifie que le service assurera une diffusion DGPS à l'aide d'un message de type 9 RTCM pour les corrections de pseudoportée à une vitesse de diffusion des données de 200 baud. Il faut consulter les Aides radio à la navigation maritime pour connaître la couverture annoncée approximative de chaque station différentielle.

Bien que le service soit SOI, les usagers peuvent connaître des interruptions de service sans préavis. En outre, la GCC donne avis que les diffusions SOI DGPS ne doivent jamais être utilisées lorsque qu'une panne subite du système ou inexactitude pourrait constituer un danger pour la sécurité. Suite à une période de vérification d'une durée d'un an, le service DGPS sera déclaré comme étant un service entièrement opérationnel.

Les usagers sont également prévenus que les corrections différentielles sont fondées sur la position du système NAD 83 de l'antenne de la station de référence et les positions obtenues à l'aide du DGPS doivent faire référence à ce système de coordonnées seulement. Les récepteurs doivent être réglés au système WGS 84 pour être en mesure d'obtenir une précision de positionnement optimale.

<b>Tableau des stations de référence du DGPS au Canada</b>						
<b>Nom de la station</b>	<b>Nos d'ident. des stations de référence</b>	<b>DGPS Ident. station</b>	<b>Position géogr.</b>		<b>Fréquence [kHz]</b>	<b>Bit/s</b>
			<b>Latitude</b>	<b>Longitude</b>		
Sandspit, C.-B.	306,307	906	53 14 N 131 49 O		300	200
Alert Bay, C.-B.	300, 301	909	50 35 N 126 55 O		309	200
Amphitrite Pt., C.-B.	302, 303	908	48 55 N 125 33 O		315	200
Richmond, C.-B.	304, 305	907	49 11 N 123 07 O		320	200
Wiaraton, Ont.	310,311	918	44 45 N 81 07 O		286	200
Cardinal, Ont.	308, 309	919	44 47 N 75 25 O		306	200
Saint-Jean-sur-Richelieu Qc	312, 313	929	45 19 N 73 19 O		296	200
Lauzon, Qc	316, 317	927	46 49 N 71 10 O		309	200
Rivière-du-Loup, Qc	318,319	926	47 46 N 69 36 O		300	200
Moisie, Qc	320,321	925	50 12 N 66 07 W		313	200
Pointe Escuminac, N.-B.	332, 333	936	47 04 N 64 48 O		319	200
Île Partridge, N.-B.	326,327	939	45 14 N 66 03 O		295	200
Western Head, N.-É.	334,335	935	43 59 N 64 40 O		312	200
Fox Island, N.-É.	336,337	934	45 20 N 61 05 O		307	200
Cape Ray, T.-N.	340,341	942	47 38 N 59 14 O		290	200
Cape Race, T.-N.	338, 339	940	46 46N 53 11 O		315	200

Rigolet, T.-N.	344,345	946	54 15 N 58 30 O	299	200
Cape Norman, T.-N.	342,343	944	51 30 N 55 49 O	310	200

## RECEVEURS DGPS - MISE EN GARDE

Les signaux transmis par le système de positionnement global différentiel (DGPS) de la Garde côtière canadienne comprennent de l'information intégrée conçue pour alerter les usagers de récepteurs DGPS de type utilisateur que le système ne fonctionne pas dans les limites de tolérance ou qu'il est défectueux. Durant les essais, on a constaté que certains récepteurs DGPS de type utilisateur ne peuvent capter l'information adéquatement. Si l'information est mal captée par l'équipement d'un utilisateur, cela peut amener des positions incorrectes.

Veillez communiquer avec votre fabricant ou votre fournisseur de DGPS pour vous assurer que votre récepteur peut capter correctement l'information relative au bon fonctionnement de la station de référence DGPS.

## ALERTE AUX UTILISATEURS DU DGPS

La Garde côtière canadienne a reçu des rapports en mars 1997 concernant des récepteurs DGPS qui semblent ignorer l'alarme de diffusion qui devrait signaler l'interruption immédiate d'une correction satellite particulière. Les rapports indiquent que l'équipement de certains utilisateurs ne reconnaît pas adéquatement ce signal de correction "de ne pas utiliser" et le traite par erreur comme étant une correction. Il peut en découler des erreurs de position pouvant atteindre 15 kilomètres lorsque le récepteur est au mode DGPS. Nous conseillons aux utilisateurs DGPS de communiquer immédiatement avec le fabricant de leur équipement afin d'établir si leur récepteur doit être modernisé.

## Rapport de divergence pour le DGPS

Tout au long de la période de validation de service, la Garde côtière effectuera de nombreux essais du service différentiel. Pour venir en aide à la Garde côtière dans le cadre de ces essais de validation, les navigateurs sont priés de remplir le rapport d'anomalie ci-joint. Veuillez noter toutes les divergences de service DGPS que vous découvrirez et faites parvenir le formulaire complété à l'adresse suivante : Directeur des Aides maritimes, Pêches et Océans Canada, 200 rue Kent, No de poste 5130, Ottawa (Ontario), K1A 0E6.

## CHANGEMENT DE DATE DU GPS EN AOÛT 1999

Le système de positionnement global (GPS) comptabilise le temps en utilisant un chiffre pour chaque semaine de service et totalise les secondes à l'intérieur de chaque semaine numérique. Il comptabilise les semaines à partir de minuit (0000) la nuit du 5 janvier 1980 ou le matin du 6 janvier 1980 (UTC), et il incrémente son compte de 1 par semaine depuis lors. La semaine aussi bien que les secondes sont diffusées dans le cadre du message GPS fourni par les satellites, et elles sont utilisées par les récepteurs dans leurs calculs. Le champ de ce message indiquant le numéro de semaine du GPS est limité à 1024, ce qui signifie que, à la fin de la semaine 1023, le champ du numéro de la semaine passe de 1023 à 0. Cela se produira à minuit dans la nuit du 21-22 août 1999. Le 22 août 1999, bon nombre de récepteurs GPS indiqueront le 6 janvier 1980, à moins d'avoir été réparés.

Il reviendra à l'utilisateur de tenir compte de ce changement, car les satellites ne feront que diffuser le nouveau numéro de semaine. L'incidence sur votre appareil GPS dépendra de la marque et du modèle de récepteur que vous possédez. Il est possible que certains récepteurs affichent simplement de l'information de date inexacte, mais que d'autres calculent aussi de l'information de navigation incorrecte ou cessent de donner de l'information de position. S'il n'a pas été tenu compte du changement de date au moment de la conception et de la fabrication de votre récepteur GPS, des problèmes pourraient se poser. Certains appareils exigeront une mise à niveau du logiciel. Les navigateurs sont invités à s'informer auprès de leur fournisseur afin de connaître le comportement de leur récepteur lors du changement de date du GPS.

# DGPS station anomaly report / Rapport d'anomalie des stations DGPS

With the purpose of constantly evaluating the quality of the DGPS service offered, the Canadian Coast Guard is providing the mariner with the following anomaly report. This report will allow us to get well-supported information concerning the anomaly and thus, will facilitate the identification of the origin of the problem. Please fill accordingly each section of this report and forward it by the suggested ways. You will find a legend at the end of this document.

Avec le souci d'évaluer constamment la qualité du service DGPS offert, la Garde côtière met à la disposition du navigateur le présent rapport d'anomalie. Ce rapport servira à bien documenter l'anomalie et, de ce fait, facilitera l'identification ou la recherche de la source du problème. Nous vous prions de bien remplir chaque section de ce rapport et de l'acheminer de la façon suggérée. Vous trouverez une légende à la fin de ce document.

<b>User information / Renseignements sur l'utilisateur</b>
--

Vessel name / Nom du navire: \_\_\_\_\_ Destination: \_\_\_\_\_  
Vessel position at the beginning of the anomaly /  
Position du navire au début de l'anomalie : \_\_\_\_\_  
Vessel position at the end of the anomaly /  
Position du navire à la fin de l'anomalie : \_\_\_\_\_

<b>Anomaly report / Rapport d'anomalie</b>
--

Date and time of the anomaly / Date et heure de l'anomalie: \_\_\_\_\_ Duration / Durée: \_\_\_\_\_  
Number of satellites tracked on GPS receiver / Nombre de satellites reçus par le récepteur: \_\_\_\_\_  
DGPS site using / Station DGPS utilisée : Freq.: \_\_\_\_\_ kHz SS: \_\_\_\_\_ dB SNR: \_\_\_\_\_  
DOP Geometry / Géométrie DOP : \_\_\_\_\_  
User receiver operates correctly with other DGPS sites? /  
Votre équipement DGPS fonctionne-t-il normalement à l'utilisation d'autres stations DGPS ? : Yes/ Oui \_\_\_\_\_ No / Non \_\_\_\_\_  
Comments / Commentaires: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Point of contact / Personne-ressource: Name/ Nom: \_\_\_\_\_  
Phone / Téléphone : \_\_\_\_\_

<b>Weather conditions / Conditions météo</b>
--

Winds / Vents : Direction: \_\_\_\_\_ Speed / Vitesse: \_\_\_\_\_ KTS  
Temp. °C: \_\_\_\_\_ VIS: \_\_\_\_\_ N.M.  
Sea State / État de la mer : \_\_\_\_\_  
Bearing and range to electrical storm /  
Direction et distance de l'orage : \_\_\_\_\_  
Time of the storm / Heure de l'orage: \_\_\_\_\_

**Essential informations on user equipment to fill / Renseignements indispensables sur l'équipement à remplir:**

<b>User equipment information / Renseignements sur l'équipement</b>
---

GPS receiver / Récepteur GPS : Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
 DGPS beacon receiver / Démodulateur DGPS : Make / Fabricant : \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
 Gyro interface with GPS / Gyro intégré avec le GPS? Yes / Oui : \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_  
 DGPS interfaced with an ECDIS / DGPS intégré dans un SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non : \_\_\_\_\_  
 If yes, please fill below / Si oui, S.V.P. compléter ci-dessous:  
 ECDIS / SVCEI : Make / Fabricant: \_\_\_\_\_ Model: \_\_\_\_\_  
 Radar image interfaced / Image radar intégrée ? : Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_  
 Gyro interfaced with ECDIS / Gyro intégré avec SVCEI? Yes / Oui: \_\_\_\_\_ No / Non: \_\_\_\_\_  
 Permanent installation or in evaluation / Installation permanente ou en évaluation : \_\_\_\_\_

**This report can be sent the following ways / Ce rapport peut être acheminé selon les façons suivantes:**

- 1) Fax / Par télécopieur : 613-998-8428 attention AWAD.
- 2) Mail / Par la poste: Directeur des Aides maritimes  
 200 rue Kent, 5ième étage  
 No de poste 5130  
 Ottawa, Ontario  
 K1A 0E6

# Canada

<b>Legend / Légende</b>
-----------------------------

**Position** : Position can be provided by latitude, longitude, bearing and distance, location of a buoy, etc.  
 La position peut être donnée en latitude, longitude, relèvement et distance, emplacement de bouée, etc.

**KTS** : Wind speed in knots / Vitesse du vent en noeuds.

**N.M.** : Visibility in Nautical Miles / Visibilité en milles nautiques.

**Freq. kHz** : Frequency in kilohertz / Fréquence en kilohertz .

**SS** : Signal strength in de cibél / Force de signal en décibel.

**SNR** : Signal to noise ratio in decibel / Rapport signal-bruit en décibel .

**DOP (dilution of precision)** : Measure of the geometrical « strength » of the GPS satellite configuration. The DOP is measured on a scale of 1 to 10 / Mesure de la « force » géométrique de la configuration satellite. Le DOP est mesuré sur une échelle de 1 à 10

**SVCEI / ECDIS** : Electronic Chart Display and Information System / Système de Visualisation de Cartes Electroniques et d'Information .

## AVIS IMPORTANT À TOUS LES USAGERS

### Programme de modernisation des aides à la navigation maritime de la Garde côtière canadienne

- La Garde côtière canadienne met sur pied un programme de modernisation des aides à la navigation maritime qui doit tirer avantage de la nouvelle technologie. Il en découlera un service plus équitable, sécuritaire, rentable et respectueux de l'environnement partout au Canada. Pour atteindre ces objectifs, on utilisera les bouées nécessitant peu d'entretien et l'énergie solaire; on éliminera l'utilisation des génératrices diesel et on établira des normes nationales pour la conception et la prestation.
- En consultation avec les usagers locaux, les aides à la navigation qui sont superflues, qui sont supérieures aux normes nationales ou qui ne devraient pas être financées par le secteur public, seront réduites, privatisées ou retirées du service.
- Les plans régionaux ainsi que des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs détaillés seront émis et diffusés à l'avance de la façon habituelle pour informer les navigateurs de tous les changements apportés aux aides à la navigation. Nous incitons tous les usagers à participer aux consultations locales et à suivre de près ces Avis. Il appartiendra à chaque usager de s'adapter aux changements et de prendre les mesures nécessaires.

#### **1. Aides à la navigation superflues**

De nombreuses aides à la navigation conventionnelles ont été mises en service pour les navigateurs commerciaux dont les navires sont désormais dotés d'un radar. Par conséquent, ces navigateurs n'ont plus besoin d'autant de feux d'atterrissage côtiers, de grosses bouées lumineuses et de signaux de brume et ils sont d'accord pour que ces aides soient enlevées.

Toutefois, avant que les aides à la navigation maritime devenues superflues pour les navigateurs commerciaux ne soient retirées du service, les besoins locaux des plaisanciers sont évalués, le cas échéant, par la Garde côtière qui est également en voie de revoir la conception des anciens feux commerciaux pour qu'ils répondent aux besoins des plaisanciers tout en respectant les politiques nationales en matière de prestation et les normes de conception.

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas fournir des signaux de brume aux embarcations de plaisance en raison des coûts astronomiques nécessaires pour assurer un tel service dans tout le Canada, ces cornets de brume sont cédés gratuitement aux administrations locales qui en font la demande et aux endroits où c'est possible de le faire.

La conversion des phares à l'alimentation par panneaux solaires permet de réaliser des économies considérables et présente de gros avantages pour l'environnement en permettant d'enlever les réservoirs de carburant et les génératrices diesel. Bien que cette mesure élimine le besoin d'utiliser de nombreuses structures, la Garde côtière doit protéger tous les phares à valeur patrimoniale en continuant de les exploiter ou en les cédant à des administrations provinciales, municipales ou autres pour fin d'utilisation locale.

## **2. Normes relatives aux aides à la navigation**

En consultation avec les utilisateurs locaux, tous les systèmes d'aides à la navigation du Canada font actuellement l'objet d'un examen et pour ce faire, les normes nationales de conception de systèmes doivent être utilisées. Lorsque les systèmes d'aides à la navigation maritime ne rencontrent pas ces normes, ils doivent être améliorés et lorsqu'ils dépassent ces normes, ils doivent être réduits.

Les modifications apportées dans certains chenaux entraîneront une diminution ou une augmentation du nombre des bouées ainsi que la conversion de quelques bouées lumineuses en bouées non lumineuses qui seront dotées de matériau rétroréfléchissant.

## **3. Aides privées à la navigation**

Bien que la politique de la Garde côtière ne prévoit pas la prestation de systèmes d'aides à la navigation dans les eaux insuffisamment cartographiées, ou bien où le volume de trafic ne justifie pas le coût du système, certains systèmes ont été mis sur pied par le passé. Ces aides à la navigation doivent être cédées gratuitement aux administrations locales et la Garde côtière doit demeurer l'organisme responsable en matière de conception et de réglementation en vertu du *Règlement sur les bouées privées*.

## **NOUVEAUX PROJETS**

La Garde côtière canadienne adopte également un nouveau système de corrections différentielles pour améliorer le système de positionnement à couverture mondiale par satellite (GPS) qui comprend 18 stations émettrices qui seront entièrement opérationnelles en 1998.

Ce système différentiel de positionnement à couverture mondiale permettra d'améliorer la précision et l'intégrité du GPS et permettra aussi aux navigateurs dont les navires sont dotés de récepteurs appropriés de faire le point avec précision dans la plupart des principales voies navigables du sud du Canada, y compris dans les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent.

L'utilisation du DGPS, conjointement avec les systèmes de visualisation des cartes électroniques et d'information (SVCEI), permettra d'améliorer grandement la précision de la navigation. On s'attend à ce que l'utilisation sans cesse croissante de cette nouvelle technologie favorise la sécurité maritime et permette ainsi d'assurer une meilleure protection de l'environnement dans les eaux canadiennes. On croit également que la mise en oeuvre du DGPS permettra d'apporter d'autres mises au point aux aides conventionnelles.

On encourage tous les navigateurs et amateurs à doter leurs navires de récepteurs GPS qui peuvent recevoir les signaux différentiels, en particulier lorsqu'ils risquent souvent d'évoluer par visibilité réduite.

La Garde côtière est d'avis que la disponibilité du GPS, notamment lorsqu'il est complété par le service différentiel, rendra désuet le Loran C. Des consultations sont en cours pour évaluer les répercussions que pourrait entraîner l'interruption du service Loran C au Canada.

## RÉGION DE TERRE-NEUVE

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

De plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant Aides à la navigation  
Ministère des Pêches et Océans  
Garde côtière canadienne  
C.P. 5667, St. John's, T.-N.  
A1C 5X1

## RÉGION DES MARITIMES

La Garde côtière canadienne se propose de moderniser encore plus son système d'aides à la navigation. Le programme de modernisation comprend entre autres l'adaptation de tous les niveaux de service à des normes nationales entre 1997 et l'an 2000 et la réduction des services d'aides conventionnelles basée sur la disponibilité du système de positionnement global, le système de positionnement global différentiel (DGPS) et le système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM). Les nouveaux systèmes électroniques compléteront le reste du système d'Aides conventionnelles et permettront de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

**L'application des mesures suivantes débutera dans la région des Maritimes le 1er avril 1997.**

MESURES
1) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation dans les chenaux de plaisance et/ou transformation d'un nombre de bouées lumineuses et bouées non lumineuses et enlèvement d'un nombre d'aides dans les chenaux de plaisance.
2) Privatisation de systèmes d'aides à la navigation en raison du faible volume de leurs utilisateurs et/ou des eaux insuffisamment cartographiées.
3) Les systèmes d'aides à la navigation dans les ports de Saint-Jean et Yarmouth seront restructurés afin d'être conformes aux normes nationales.
4) Retrait du service d'un nombre de feux de référence et réduction d'un nombre de feux principaux à des feux secondaires.
5) Retrait du service d'un nombre de signaux de brume.
6) Enlèvement d'un nombre d'aides à la navigation côtière, fixes et flottantes.

Au cours de l'année prochaine, de plus amples détails concernant ces modifications seront fournis dans chacune des régions ou zone géographique par des Avis à la navigation et des Avis aux navigateurs après avoir accordé un délai aux utilisateurs pour leur permettre de faire des commentaires avant l'exécution des modifications. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout avis ultérieur peuvent le faire par écrit au:

Surintendant régional Aides à la navigation  
C.P. 1000, Dartmouth, N.-É.  
B2Y 3Z8  
Téléphone: (902) 426-3151

## RÉGION LAURENTIENNE

La Garde côtière se propose de poursuivre la modernisation de son service d'aides à la navigation maritime. Durant la période entre les années 1997-2000, ces changements incluront l'ajustement des niveaux de service selon les standards nationaux, ainsi que la réduction d'un certain nombre d'aides à la navigation conventionnelles basée sur la disponibilité des technologies GPS, DGPS et de cartes électroniques (SVCEI). Ces nouvelles technologies compléteront le système d'aides à la navigation conventionnelles, permettant ainsi de maintenir un service sécuritaire à un coût moindre.

Voici une mise à jour des mesures appliquées en 97/98 et des hypothèses de réduction de service envisagées d'ici l'an 2000:

IDENTITÉ DES MESURES	1997/1998 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1998/1999 Suite à l'ajustement des niveaux de service	1999/2000 Suite à l'ajustement des NDS et/ou disponibilité technologies DGPS/ECDIS
1) Introduction du DGPS (5 stations)	5	nil	nil
2 a) Réduction de service sur 25% (79 bouées lumineuses enlevées et 75 converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	<b>79 bouées enlevées et 56 bouées converties</b>	<b>19 bouées à convertir (non lumineuses)</b>	nil
2 b) Réduction de service sur 5% (29 bouées lumineuses converties en espars non-lumineuses) des bouées du chenal commercial.	nil	29	29
3) Mise hors service ou privatisation de 12 feux de référence majeurs (chenaux commerciaux et/ou de pêche).	<b>8 et un site ne sera plus abandonné</b>	<b>3</b>	nil
4) Privatisation ou abandon de 272 aides à la navigation à usagers uniques et/ou dans secteurs non cartographiés adéquatement.	187	85	nil
5) Réduction de 33% (50) des feux de référence ou signal de brume dans les chenaux commerciaux et/ou de pêche.	<b>6 (deux aides fixes et quatre signaux de brume)</b>	25	19
6) Abandon de 20 aides fixes ou signaux de brume dans les chenaux de plaisance.	<b>5 (dont deux signaux de brume)</b>	nil	15

Au cours du prochain mois, de plus amples renseignements concernant ces modifications seront fournis par voie d'Avis à la navigation et d'Avis aux navigateurs. Un délai sera accordé aux utilisateurs afin de leur permettre d'émettre des commentaires avant la mise en place des mesures. D'autres Avis à la navigation et Avis aux navigateurs seront également publiés au moment où les changements seront apportés.

Les navigateurs et les représentants des groupes d'utilisateurs intéressés à communiquer leurs observations ou recommandations sur cette question ou sur tout Avis ultérieur peuvent le faire par écrit au :

Surintendant Aides à la navigation,  
101 boulevard Champlain, Québec (QUÉ), G1K 7Y7

---

## RÉGION DE L'ARCTIQUE ET DU CENTRE

Les consultations relatives à la modernisation des aides maritimes se poursuivent dans la Région du Centre et de l'Arctique de la Garde côtière canadienne. Les marins sont invités instamment à continuer de lire et de surveiller les «Avis à la navigation» et les «Avis aux navigateurs» pour connaître les toutes dernières nouvelles au sujet des modifications aux aides à la navigation. Vous pouvez consulter également le site Web - [www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm](http://www.ccg-gcc.gc.ca/cen-arc/main.htm) - de la Région du Centre et de l'Arctique pour plus d'information.

Les marins et les représentants des groupes d'utilisateurs qui désirent obtenir des éclaircissements, poser des questions ou formuler des observations ou des recommandations au sujet de n'importe quel avis relatif aux aides à la navigation peuvent communiquer avec le :

Surintendant du Programme des aides maritimes  
Région du Centre et de l'Arctique  
201 Front Street North, suite 703  
Sarnia (Ontario) N7T 8B1  
N<sup>os</sup> de téléphone :  
(519) 383-1859  
(519) 383-1861  
N<sup>o</sup> de télécopieur :  
(519) 383-1989

# ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS

## CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES

Chef, Informations et publications,  
Direction générale des services à la navigation maritime,  
Garde côtière canadienne,  
Ministère des Pêches et Océans,  
Ottawa, Ontario,  
K1A 0E6.

Téléphone - (613) 990-3037  
Facsimilé - (613) 998-8428

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

### ÉDITION DE L'EST

(Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre)

### ÉDITION DE L'OUEST

(Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) \_\_\_\_\_

AJOUTER \_\_\_\_\_ MODIFIER \_\_\_\_\_ RETIRER \_\_\_\_\_ QUANTITÉ \_\_\_\_\_

ANCIENNE ADRESSE	
NOM.....	.....
ADRESSE.....	APP.....
VILLE .....	CODE POSTAL .....
PROVINCE.....	PAYS .....
NOUVELLE ADRESSE	
NOM.....	.....
ADRESSE.....	APP. ....
VILLE.....	CODE POSTAL.....
PROVINCE.....	PAYS.....

N<sup>o</sup> d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette.....

ou

Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire.

Page	Index	No. d'avis
<b>NATIONALE</b>		
	<b>CANADA - Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large.....</b>	1346 (T) 3
	<b>PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Liste des cartes touchées par les</b>	
	Avis (T) et (P) en vigueur le 25 juin 1999.....	1348 5,6
	- Sommaire Annuel des Avis Temporaires et Préliminaires 1999.....	1349 3,4
	- Sommaire des Avis (T) et (P) en vigueur le 25 juin 1999.....	1347 4,5
	<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.....</b>	1300 1-3
<b>ARCTIQUE</b>		
	<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST - BAFFIN BAY - Profondeurs.....</b>	1336 7
	- FLEUVE MACKENZIE - EAST CHANNEL -Bouées.....	1327 10
	- INUVIK À KILOMÈTRE 1645 - Bouée.....	1328 9.10
	- SANS SAULT RAPIDS -Bouée et balises d'alignement.....	1326 9
	- QUEEN ELIZABETH ISLANDS - HASSEL SOUND - TEMPERANCE BAY -Haut-fond.....	1330 7
<b>PACIFIQUE</b>		
	<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE - APPROCHES DE VANCOUVER - À L'OUEST DE FIRST NARROWS -</b>	1340 8
	Bouée.....	
	- DÉTROIT DE GEORGIE - ENTRANCE ISLAND -Feu.....	1321 9
	- FLEUVE FRASER - NORTH ARM - Feu.....	1318 8
	- ROBERTS BANK - DELTAPORT - Feux.....	1343 7
	- FLEUVE FRASER - TILBURY ISLAND -Feux.....	1312 7
	<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE, CÔTE SUD - HARO STRAIT - BEAUMONT SHOAL -Balise</b>	
	répondeuse radar.....	1305 8

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Avis	Page	No de la carte	Avis   carte	Page	No de la carte	Avis   carte	Page
CAT-4	1300	1-3	6417	1300	1-3			
3311	1340	8	6418	1300	1-3			
3313	1305	8	6419	1300	1-3			
	1321	9	6420	1300	1-3			
3440	1305	8	6421	1300	1-3			
3443	1321	9	6422	1300	1-3			
3458	1321	9	6423	1300	1-3			
LC 3461	1305	8	6424	1300	1-3			
LC 3462	1305	8	6425	1300	1-3			
LC 3463	1321	9	6426	1300	1-3			
3481	1318	8	6427	1300	1-3			
	1340	8	6428	1300	1-3			
3490	1312	7	6429	1328	9,10			
3491	1318	8	6430	1327	9			
3492	1343	7	6431	1300	1-3			
3493	1340	8	6451	1326	9			
3601	1305	8	6452	1300	1-3			
LC 3802	1300	1-3	6453	1300	1-3			
3960	1300	1-3	7071	1336	7			
6410	1300	1-3	7302	1336	7			
6411	1300	1-3	7950	1330	7			
6412	1300	1-3	7951	1330	7			
6413	1300	1-3						
6414	1300	1-3						
6415	1300	1-3						
6416	1300	1-3						

**\*1300 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - Cartes marines.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	PUBLIÉE	CAT #	PRIX
1. Nouvelles éditions.					
	<u>CANADA</u>				
CAT-4	ARCTIC/ARCTIQUE	-----	1 janv./99	4	N/A
	<u>NORTHWEST TERRITORIES/TERRITOIRES DU NORD-OUEST</u>				
6410	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 330 TO KILOMETRE 390 – FORT SIMPSON TO TRAIL RIVER	1:50 000	30 avril/99	4	\$12.00
6411	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 390 TO KILOMETRE 460 – TRAIL RIVER TO CAMSELL BEND	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6412	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 460 TO KILOMETRE 510 – CAMSELL BEND TO MCGERN ISLAND	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6413	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 510 TO KILOMETRE 580 – MCGERN ISLAND TO WRIGLEY RIVER	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6414	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 580 TO KILOMETRE 650 – WRIGLEY RIVER TO THREE FINGER CREEK	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6415	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 650 TO KILOMETRE 730 – THREE FINGER CREEK TO SALINE ISLAND	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6416	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 730 TO KILOMETRE 810 – SALINE ISLAND TO POLICE ISLAND	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6417	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 810 TO KILOMETRE 860 – FORT NORMAN, POLICE ISLAND TO HALFWAY ISLANDS	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6418	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 850 TO KILOMETRE 920 – NORMAN WELLS, HALFWAY ISLANDS TO RADAR ISLAND	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6419	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 910 TO KILOMETRE 980 – NORMAN WELLS TO CARCAJOU RIDGE	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6420	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 980 TO KILOMETRE 1040 – CARCAJOU RIDGE TO HARDIE ISLAND	1:50 000	30 avril/99	4	12.00

6421	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 1040 TO KILOMETRE 1100 – HARDIE ISLAND TO FORT GOOD HOPE	1:50 000	30 avril/99	4	\$12.00
6422	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 1100 TO KILOMETRE 1180 – FORT GOOD HOPE TO ASKEW ISLANDS	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6423	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 1180 TO KILOMETRE 1240 – ASKEW ISLANDS TO BRYAN ISLAND	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6424	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 1240 TO KILOMETRE 1325 – BRYAN ISLAND TO TRAVAILLANT RIVER	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6425	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 1325 TO KILOMETRE 1400 – TRAVAILLANT RIVER TO ADAM CABIN CREEK	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6426	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 1400 TO KILOMETRE 1480 – ADAM CABIN CREEK TO POINT SEPARATION	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6427	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 1480 TO KILOMETRE 1540 – POINT SEPARATION TO AKLAVIK CHANNEL	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6428	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 1530 TO KILOMETRE 1590 – AKLAVIK CHANNEL TO NAPOIAK CHANNEL INCLUDING AKLAVIK CHANNEL TO AKLAVIK – KILOMETRE 1530 TO KILOMETRE 1597	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6431	MACKENZIE RIVER – KILOMETRE 1710 TO KILOMETRE 1766 – EAST CHANNEL, LOUSY POINT TO TUKTOYAKTUK	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6452	MACKENZIE RIVER/FLEUVE MACKENZIE – KILOMETRE/KILOMETRE 0-58	1:50 000	30 avril/99	4	12.00
6453	MACKENZIE RIVER/FLEUVE MACKENZIE – KILOMETRE/KILOMETRE 58-90	1:50 000	30 avril/99	4	12.00

---

## 2. Réimpressions.

---

### BRITISH COLUMBIA/COLOMBIE-BRITANNIQUE

LC 3802	DIXON ENTRANCE	1:200 000	7 mai/99	2	\$20.00
	NOTA: Cette carte est touchée par l'Avis 733(T)/95.				
3960	APPROACHES TO/APPROCHES À PORTLAND INLET	1:40 000	16 avril/99	2	20.00

(AMA8035-10-35)

(MPO-H99-088)

**\*1346(T) CANADA - Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large.**

Référence: Avis 756(T)/99annulé.		
Édition annuelle des Avis aux navigateurs 1998, Avis No. 20, pp. A20-1- A20-4.		
Les navigateurs sont prévenus que des navires d'exploration au large effectuent des activités de forage aux positions approximatives suivantes		
Nom du puits	Unité de forage	Co-ordonnées
Golfe Saint-Laurent		
Néant		
Delta du Mackenzie		
Néant		
Mer du Beaufort		
Néant		
Yukon		
Néant		
Îles de l'Arctique		
Néant		
Pour plus d'information sur les activités au large de la Nouvelle-Écosse ou de Terre-Neuve, communiquer avec: C-NSOPB (902)422-5588; C-NOPB (709)778-1400.		
NOTA:	Les navigateurs sont priés d'obtenir un compte rendu à jour des positions des navires de forage avant d'entrer dans une zone d'exploration et d'exploitation. On peut se procurer ces renseignements en communiquant avec ECAREG CANADA, NORDREG CANADA ou CVTS OFFSHORE, selon le cas, par l'entremise de tout centre de Services de communications et de trafic maritime de la Garde côtière.	
(AMA8035-10-17)	(ONE-H99-003)	

**\*1349 PUBLICATIONS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - Sommaire Annuel des Avis Temporaires et Préliminaires 1999.**

Le sommaire Annuel des Avis Temporaires et Préliminaires est maintenant disponible. Toute personne qui désire obtenir une copie de cette publication, peut en faire la demande à l'adresse suivante:

Garde côtière canadienne  
Services à la navigation maritime  
200 rue Kent, Station 5N130  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E6

Téléphone: (613) 990-3037  
Télécopieur: (613) 998-8428

Cette publication est aussi disponible via l'internet: <http://www.notmar.com>

(AMA8035-10-1)

(GCC-H99-058)

**\*1347 SOMMAIRE DES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES EN VIGUEUR LE 25 JUIN 1999.**

(Révisé et promulgué quatre fois par année)  
 (Référence: Avis 754/99annulé)

AVIS	CARTE	LIEU GÉOGRAPHIQUE ET OBJET DE L'AVIS
		(1) DIVERS
342(P)/97	----	Canada - Réseaux Loran-C sur les cartes marines.
756(T)/99	----	Canada - Sécurité des navires d'exploration et d'exploitation au large.
		(2) ARCTIQUE CANADIEN ET LA CÔTE OUEST DU GROËNLAND
847(P)/89	7740,7083	Territoires du Nord-Ouest - Larsen Sound - Péninsule Boothia - Résultats d'un levé.
634(P)/96	7371	Territoires du Nord-Ouest - Ellesmere Island - Alexandra Fiord - Abords de Skraeling Island - Résultat d'un levé.
666P)/96	----	Arctique Ouest - Grand Lac des Esclaves - Curtis Island - Feu à être supprimé.
738(P)/96	6311	Territoires du Nord-Ouest - Lac Athabasca - Feux d'alignement à être supprimés.
751(P)/96	6311	Territoires du Nord-Ouest - Lac Athabasca - Feux d'alignement à être supprimés.
328(P)/98	----	Territoires du Nord-Ouest - Fort Chipewyan au Fort McMurray - Modifications au système de balisage - 1998.
1510(P)/98	7760, 7733, 7083	Territoires du Nord-Ouest - Simpson Strait - Rae Strait - Profondeurs moindres.
1727(P)/98	7760, 7083	Territoires du Nord-Ouest - Boothia Peninsula - James Ross Strait - Profondeurs moindres.
577(P)/99	----	Manitoba - Lac Winnipeg - Red River - Entretien du dragage.
		(3) COLOMBIE-BRITANNIQUE, Y COMPRIS L'ÎLE DE VANCOUVER, LES ÎLES DE LA REINE-CHARLOTTE, LE FLEUVE FRASER, LA CÔTE OUEST DES ÉTATS-UNIS SUD JUSQU'À 48° N., ET PUGET SOUND
967(T)/85	3441,L/C 3462, 3313	Île de Vancouver - Inlet Saanich - Abords de la pointe Coal et de la passe Squally - Appareils mouillés temporairement.
575(T)/92	3313 ,3441	Île de Vancouver - Goulet Saanich - Baie Patricia - Appareil d'indicateur acoustique submergé nouveau.
702(P)/92	3053	Colombie-Britannique - Lac Shuswap - Bras Salmon - Feux d'alignement nouveaux.
784(P)/92	3540,3312	Île de Vancouver - Discovery Passage - Campbell River - Renseignements concernant le chaland d'essence.

454(T)/93	3490	Colombie-Britannique - Fleuve Fraser - Sturgeon Bank - Bouée d'avertissement lumineuse mouillée temporairement.
651(T)/93	3419	Détroit Juan de Fuca - Esquimalt Harbour - Abords de Yew Point - Bouée ODAS/SADO mouillée temporairement.
669(T)/93	3958,3964	Colombie-Britannique - Prince Rupert Harbour - Courantomètre mouillé temporairement.
684(T)/93	L/C 3602,L/C 3001, L/C 3000	Au large de l'Île Vancouver - Appareil scientifique submergé mouillé temporairement.
279(T)/94	L/C 3000	Abords de l'Île Vancouver - Appareils submergés mouillés temporairement.
301(T)/94	3680,3623,L/C 3604, L/C 3001,L/C 3000	Abords de l'Île Vancouver - Appareil scientifique submergé mouillé temporairement.
303(T)/94	L/C 3604,L/C 3001, L/C 3000	Abords de l'Île Vancouver - Appareil scientifique submergé mouillé temporairement.
733(T)/95	LC 3802	Colombie-Britannique - Dixon Entrance - Rose Spit - Racon déplacé temporairement.
814(P)/96	3682, 3663, 3662	Île de Vancouver, Côte Ouest - Approches des Esperanza Inlet - Profondeurs moindres.
96(P)/97	3682, 3623	Île de Vancouver, Côte Ouest - Kyuquot Sound - Entrée de Fair Harbour - Haut-fond signalé.
516(P)/97	3662	Île de Vancouver, Côte Ouest - Approches d'Esperanza Inlet - Profondeur moindre.
693(P)/97	3728	Colombie-Britannique - Milbanke Sound - Bardswell Group - Résultats d'un levé.
694(P)/97	3711	Colombie-Britannique - Milbanke Sound - Bardswell Group - Wurtele Island - Résultats d'un levé.
695(P)/97	3787	Colombie-Britannique - Milbanke Sound - Bardswell Group - Résultats d'un levé.
556(P)/99	3457	Colombie-Britannique - Nanaimo Harbour - Newcastle Island Passage - Note d'avertissement.

(AMA8035-10-1)

(GCC-H99-056)

**\*1348 LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS (T) ET (P) EN VIGUEUR LE 25 JUIN 1999.**

(Révisée et promulguée quatre fois par année)

(Référence: Avis 755/99annulé)

CARTE AVIS (T) OU (P)

---

L/C 3000	684(T)/93, 279(T)/94, 301(T)/94, 303(T)/94
L/C 3001	684(T)/93, 301(T)/94, 303(T)/94
3053	702(P)/92
3312	784(P)/92
3313	967(T)/85, 572(T)/92
3419	651(T)/93
3441	967(T)/85, 575(T)/92
3457	556(P)/99
L/C 3462	967(T)/85
3490	454(T)/93
3540	784(P)/92
L/C 3602	684(T)/93
L/C 3604	301(T)/94, 303(T)/94
3623	301(T)/94, 96(P)/97
3662	814(P)/96, 516(P)/97
3663	814(P)/96
3680	301(T)/94
3682	814(P)/96, 96(P)/97
3711	694(P)/97
3728	693(P)/97
3787	695(P)/97
LC 3802	733(T)/95
3958	669(T)/93
3964	669(T)/93
6311	738(P)/96, 751(P)/96
7083	847(P)/89, 1510(P)/98, 1727(P)/98
7371	634(P)/96
7733	1510(P)/98
7740	847(P)/89
7760	1510(P)/98, 1727(P)/98
(AMA8035-10-1)	(GCC-H99-057)

**\*1336 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - BAFFIN BAY - Profondeurs.**

Cartes (Dernière correction) - 7302(NAD 27)(1,2)(671/90) - 7071(3,4)(671/90)

1. Porter	110 mètres	76°44'54" N 76°11'30" W
2. Porter	150 mètres	76 33 48 N 76 36 48 W
3. Porter	60 brasses	76 44 54 N 76 11 30 W
4. Porter	82 brasses	76 33 48 N 76 36 48 W

(AMA8035-10-35 ) (MPO-C99-089)

**\*1330 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - QUEEN ELIZABETH ISLANDS - HASSEL SOUND - TEMPERANCE BAY - Haut-fond.**

Cartes (Dernière correction) - 7950(1)(263/95) - 7951(1)(263/95)

1. Porter	une profondeur signalée de 24m	78°07'17" N 97°54'32".7 W
-----------	--------------------------------	---------------------------

(AMA8035-10-35) (MPO-C99-088)

**\*1312 COLOMBIE-BRITANNIQUE - FLEUVE FRASER - TILBURY ISLAND - Feux.**

Carte - 3490(Partie A-B)(NAD 83)(1-3) - 3490(Partie B-C)(NAD 83)(1-3)

1. Rayer	le feu F G	49°08'57".3 N 123°02'20".5 W (env.)
2. Modifier	F Y 8 m pour lire Q Y 8 m	49 08 57.3 N 123 02 20.5 W (env.)
3. Modifier	F Y 17 m pour lire Iso Y 2 s 17 m	49 09 04.5 N 123 02 10.9 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3490R/M, 70015(3490) et 70128(3490). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-16) (GCC-P99-028)(MPO-P99-035)

**\*1343 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DÉTROIT DE GEORGE - ROBERTS BANK - DELTAPORT - Feux.**

Carte (Dernière correction) - 3492(NAD 83)(1)(330/99)

1.	Remplacer le feu FY7m par une balise Bn	49°01'27".8 N 123°09'12" W
2.	Remplacer le feu FY8m par une balise Bn	49 01 29.8 N 123 09 17 W

NOTA: (1) Les feux ont été enlevés des supports. Seul les marques de jour trapézoïdales demeurent sur les supports.

- (2) De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3492R/M et 70297(3492). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-16)

(GCC-P99-031, MPO-P99-040)

**\*1340 COLOMBIE-BRITANNIQUE - APPROCHES DE VANCOUVER - À L'OUEST DE FIRST NARROWS - Bouée.**

Cartes (Dernière correction) - 3493(NAD 83)(1)(Nouvelle éd. déc./98) - 3481(NAD 27)(2)(1318/99) - 3311(Feuille 1, Port Moody to/à Howe Sound)(NAD 83)(1)

1. Rayer la bouée jaune QD 49°19'29".3 N 123°09'57".8 W

2. Rayer la bouée jaune QD 49 19 29.6 N 123 09 53.1 W

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3481R/M, 3493R/M, 70072(3481) et 70073(3493). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-5-16)

(GCC-P99-027)(MPO-P99-039)

**\*1305 COLOMBIE-BRITANNIQUE, CÔTE SUD - HARO STRAIT - BEAUMONT SHOAL - Balise répondeuse radar.**

Cartes (Dernière correction) - 3313(Feuille 4)(NAD 83)(1) - 3440(NAD 83)(1)(Nouvelle éd. déc./98) - LC 3461(NAD 27)(2)(753/99) - LC 3462(NAD 83)(1)(932/99) - 3313(Feuille 1) (Vancouver Island) (NAD 83)(1) - 3601(NAD 83)(1)

1. Rayer la balise répondeuse radar et la légende Racon 48°27'05" N 123°10'51" W (env.)

2. Rayer la balise répondeuse radar et la légende Racon 48 27 05 N 123 10 45.5 W (env.)

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3440R/M, 3461R/M, 3462R/M, 70075(3440), 70113(3601), 70141(3461) et 70150(3462). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-35)

(GCC-P99-023)(MPO-P99-034)

**\*1318 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DÉTROIT DE GEORGIE - FLEUVE FRASER - NORTH ARM - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - 3491(Partie A-B)(NAD 83)(1)(Nouvelle éd. janv./96) - 3481(NAD 27)(2)(505/99)

1. Remplacer le feu FI R par une balise de jour de 49°15'03".5 N 123°16'05".1 W

tribord et un réflecteur radar

- |              |  |                            |
|--------------|--|----------------------------|
| 2. Remplacer | le feu FI R par une balise de jour de tribord et un réflecteur radar | 49 15 04.6 N 123 16 00.5 W |
|--------------|--|----------------------------|

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3481R/M, 3491R/M et 70072(3481). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-16)

(GCC-P99-026, MPO-P99-037)

**\*1321 COLOMBIE-BRITANNIQUE - DÉTROIT DE GEORGIE - ENTRANCE ISLAND - Feu.**

Cartes (Dernière correction) - 3458(NAD 83)(1)(746/99) - 3443(NAD 83)(1)(516/99) - LC 3463(NAD 83)(1)(516/99) - 3313(Feuille 20)(NAD 83)(2)

- |             |   |                                 |
|-------------|---|---------------------------------|
| 1. Modifier | F FI 5s 19m 15M pour lire FI 5s 19m 15M | 49°12'33" N 123°48'29" W (env.) |
| 2. Modifier | F FI 5s 19m pour lire FI 5s 19m         | 49 12 33 N 123 48 29 W (env.)   |

NOTA: De nouveaux renseignements peuvent toucher les cartes électroniques de navigation "ENC" et/ou les cartes électroniques de navigation matricielles 3443R/M, 3458R/M, 3463R/M 70070(3443), 70089(3458) et 70145(3463). Prière de communiquer auprès de Nautical Data International Inc. (NDI) ou auprès des courtiers de remise en valeur ajoutée pour une mise à jour.

(AMA8035-10-7-16)

(GCC-P99-030, MPO-P99-038)

**\*1326 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - FLEUVE MACKENZIE - SANS SAULT RAPIDS - Bouée et balises d'alignement.**

Carte - 6451(1-9)

- |           |   |                               |
|-----------|---|-------------------------------|
| 1. Porter | une bouée conique rouge                 | 65°40'00" N 128°44'18" W      |
| 2. Rayer  | la légende RAM                          | 65 40 35 N 128 49 12 W (env.) |
| 3. Rayer  | la légende RAM                          | 65 41 49 N 128 49 55 W (env.) |
| 4. Rayer  | la légende RAM                          | 65 43 33 N 128 47 27 W (env.) |
| 5. Rayer  | la légende RAM                          | 65 45 30 N 128 46 50 W (env.) |
| 6. Rayer  | la légende RAM                          | 65 46 05 N 128 45 32 W (env.) |
| 7. Rayer  | la légende RAM                          | 65 45 42 N 128 43 47 W (env.) |
| 8. Rayer  | la légende RAM                          | 65 44 24 N 128 41 45 W (env.) |
| 9. Rayer  | la balise d'alignement avec légende RAM | 65 41 00 N 128 49 22 W (env.) |

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-077)

**\*1328 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - FLEUVE MACKENZIE - INUVIK À KILOMÈTRE 1645 - Bouée.**

Carte - 6429(1-4)

- |           |                        |    |               |              |
|-----------|------------------------|----|---------------|--------------|
| 1. Porter | la bouée conique rouge | de | 68°28'39".5 N | 134°06'20" W |
|           |                        | à  | 68 28 28 N    | 134 06 12 W  |
| 2. Rayer  | la ligne d'alignement  | de | 68 27 26 N    | 134 09 18 W  |
|           |                        | à  | 68 29 04.5 N  | 134 04 22 W  |
| 3. Porter | une route              | de | 68 27 26 N    | 134 09 18 W  |
|           |                        | à  | 68 27 36 N    | 134 08 18 W  |
| 4. Porter | une ligne d'alignement | de | 68°27'36" N   | 134°08'18" W |
|           |                        | à  | 68 29 04.5 N  | 134 04 22 W  |

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-078)

**\*1327 TERRITOIRES DU NORD-OUEST - FLEUVE MACKENZIE - EAST CHANNEL - Bouées.**

Carte - 6430(1-3)

- |           |                       |              |              |
|-----------|-----------------------|--------------|--------------|
| 1. Porter | une bouée plate verte | 69°13'40" N  | 134°13'10" W |
| 2. Porter | une bouée plate verte | 69 05 51 N   | 134 25 34 W  |
| 3. Porter | une bouée plate verte | 68 45 24.5 N | 134 22 10 W  |

(AMA8035-10-35)

(MPO-C99-076)

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	---	--

**PACIFIQUE**

307.93 G5399.2							Rayer du Livre.
307.94 G5399.21	Roberts Bank, limite de - alignement						<b>Carte:3499 1343/99</b>
353		Près de la berge Nord du fleuve. 49 08 57.9 123 02 15.8	Q Y 1s 7.6	.....		Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
354	Tilbury - alignement 2	041° 297m du feu antérieur.	Iso Y 2s 15.2	.....		Tour à claire-voie carrée, marque de jour blanche, bande verticale rouge.	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.
							<b>Carte:3490 1312/99</b>
383 G5416	North Arm - Deuxième						Rayer du Livre.
							<b>Carte:3491 1318/99</b>
435 G5488	<b>Entrance Island</b>	Sur l'île, approche Nord de Nanaimo. 49 12 33.1 123 48 29.3	FI W 5s 19.0	<b>15</b>		Tour cylindrique blanche. 10.7	Lum. 0.14 s; obs. 4.86 s Feu superposé produisant un éclat à haute intensité à chaque 5 s Feu de secours. À longueur d'année.
							<b>Carte:3458 1321/99</b>

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SU GGESTION**

Officier de navigation observateur : \_\_\_\_\_ Capitaine \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Navire (ou adresse) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie  
et l'adresse du siège social: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Emplacement général: \_\_\_\_\_  
Objet: \_\_\_\_\_  
Position approx : \_\_\_\_\_ de latitude \_\_\_\_\_ de longitude \_\_\_\_\_  
Carte utilisée pour le pointage: \_\_\_\_\_ (corrigée  
d'après l'Avis aux navigateurs n° \_\_\_\_\_ de 19\_\_\_\_\_)  
Publications en cause: (mentionner le volume et la page) \_\_\_\_\_  
Détails aux complets (joindre au besoin des feuilles supplémentaires)  
Heure (UTC) \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**INSTRUCTIONS:**

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

\* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Aides maritimes,  
Garde côtière canadienne,  
Ministère des Pêches et Océans,  
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements  
concernant des aides à la navigation  
ou le Livre des feux, des bouées  
et des signaux de brume.

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans,  
Ottawa (Ont.) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de  
danger (ou apparence de danger)  
à la navigation, ou lorsque des  
corrections aux Instructions  
Nautiques semblent nécessaires.